



Appels publics à candidature

Représentante d'un établissement d'enseignement secondaire pour siéger au sein de la commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique de l'Université Rennes 2

Désignation d'une personnalité extérieure (Femme)

À la suite de la perte de la qualité au titre de laquelle elle avait été élue d'une de ses membres en cours de mandat, l'Université Rennes 2 doit, en application des dispositions de l'article L 712-6 3° du code de l'éducation et de l'article 11 de ses statuts, désigner une personnalité extérieure (femme) **représentante d'un établissement d'enseignement secondaire** pour siéger à la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) jusqu'à la fin du mandat en cours (avril 2027).

Cette personnalité sera désignée le vendredi 6 novembre 2026 par les membres ayant voix délibérative de la commission de la formation et de la vie universitaire.

Les candidatures sont à adresser avant le vendredi 16 octobre 2026 à l'attention de la direction des affaires juridiques et institutionnelles de l'Université Rennes 2 par courriel à **daji-contact [at] univ-rennes2.fr (daji-contact[at]univ-rennes2[dot]fr)** (indiquer en objet CFVU PEX + nom candidate)

Le dossier de candidature est constitué :

- d'une lettre de motivation (1 page recto)
- des pièces justificatives de la qualité au titre de laquelle la candidature est déposée